**Zeitschrift:** Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de

gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 36 (1979)

Heft: 11

Rubrik: Chez nous

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Jugement des Parlementaires sur Tenero

(Débats au Conseil des Etats du 26 septembre 1979)

N.d.l.r. – Nous aurions aimé publier ce texte dans le cadre de notre article sur Tenero. Malheureusement, le Conseil des États, n'a pas tenu compte de notre délai de rédaction, ce qui nous oblige à vous donner ces dernières informations un mois plus tard que les autres.

Le président de la commission militaire, le Conseiller aux Etats (CE) Péquignot, Berne, a relevé dans son discours d'introduction les éléments politiques et psychologiques particuliers de cette demande de crédit qui est d'ailleurs à considérer comme un corps étranger dans un message militaire. Certes, ce projet n'est pas bon marché, mais il est loin d'être un luxe d'autant plus que différentes clauses sont nouées à ce projet. Pour ces raisons, la commission consultative a décidé de plaider en faveur de ce projet. Après l'entrée en matière incontestée, le CE Muheim, Uri, propose de biffer le crédit, s'appuyant sur une proposition dans ce sens présentée précédemment dans la commission. Après la réponse claire et nette du souverain aux deux paquets financiers, il faudrait fixer des priorités. Sans tenir compte des bases légales, une suppression est justifiée par le fait que la chose en soi n'est pas menacée. Compte tenu des luttes pour des projets militaires et des crédits disponibles aujourd'hui et demain, la situation impose, pour des raisons de politique financière, le refus de projets perfectionnés établis durant une période euphorique qui appartient maintenant au passé.

Le CE Zumbühl, Nidwald, est de l'avis, d'après ses expériences personnelles, que Tenero est un mauvais terrain pour économiser. Les impulsions que ce centre a déjà données, prouvent sa nécessité et son utilité: Tenero n'est pas seulement souhaitable, mais indispensable. Le CE Urech, Argovie, approuve au fond le projet de Tenero, mais soutient malgré tout la proposition de biffer le crédit pour des motifs de politique financière. Sans une sélection sévère et une limitation aux projets plus urgents du Département militaire, il est impossible d'équilibrer les finances fédérales. Le représentant tessinois, le CE Masoni, comprend fort bien ses collègues, mais rappelle que la concrétisation de ce projet est discutée déjà depuis plusieurs années.

Tenero est devenu un symbole politique et représente un acte de solidarité ainsi qu'une sagesse politique envers la jeunesse. Du point de vue juridique, le CE Jauslin, Bâle-Campagne,

est de l'avis que ce projet correspond parfaitement au concept du sport suisse accepté à la grande majorité par le peuple. Selon le CE Péquignot, il incombe à la Confédération, et non à la commission, de fixer des priorités. Le projet de Tenero devrait donc être soutenu dans l'intérêt de la jeunesse.



Le Conseiller fédéral *Gnägi* précise que le Département militaire, et notamment le sport, on largement contribué à la campagne visant à équilibrer les finances fédérales. Tenero est institutionalisé en tant que partie intégrante de l'Ecole fédérale de sport de Macolin, le projet est réaliste et il est devenu avec le temps une affaire qui lui tient personnellement à cœur.

## Remise des diplômes aux maîtres de sport de l'EFGS

L'Ecole fédérale de sport de Macolin vient de remettre son diplôme de «maître de sport» à 31 candidats, et ceci après une période de deux ans de préparation théorique et pratique. Parmi ceux-ci, on trouve 21 garçons et 10 filles, 22 suisses alémaniques, 4 tessinois et 5 romands, à savoir:

André Chételat, de Delémont (spécialisé en athlétisme)

Roland Dépraz, d'Aigle (ski et natation)
Bernard Kneuss, Sonvilier (tennis et natation)
Jacques Reymond, des Bioux (ski et voile)
René Tichelli, de Montreux (gymnastique artistique, ski et voile).

M. Clemente Gilardi, responsable de la formation des maîtres de sport à l'EFGS, s'est déclaré très satisfait de cette session et du très bon esprit dont elle fut imprégnée.